DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260427-2026_031-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 21 avril 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-SIX en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de Mme Anne-Laure DUVAL, Maire.

Présents : Mme DUVAL Anne-Laure, M COUMAILLEAU Pascal, Mme GUILBERT Maria, M PERAN Emmanuel, Mme BLOT Anne-Sophie, M VASNIER Alain, Mme SENAMAUD Corinne, M FAYE Christian, Mme LEBRETON Nadine, M GENDRON Claude, Mme MINIER Céline, M PARAVISINI Bruno, Mme HERBEL-DUQUAY Marie-Christine, M FEVRIER Nicolas, Mme PERRIGAULT Stéphanie, M GUEGAN Sébastien, Mme DUPONT Liliane, M AGOYER Rodolphe, Mme DANDIN Natahalie, M RAVAILLER Michel, Mme CUPIF Angélique, M MAUDET-CARRION Richard, Mme QUENACH DE QUIVILLIC Amélie, M ORAIN Damien, Mme JOUAULT Claire, M DONVAL Florian, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

Excusé : Mme SANCEAU Fanja donne pouvoir à Mme QUENACH DE QUIVILLIC

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : M Péran

***

Délibération 2026-031 – Culture – Validation du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social de la médiathèque municipale

La commune a souhaité élaborer un projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES). Ce document stratégique a été construit à partir d'une démarche de concertation citoyenne, associant les élus, les agents municipaux ainsi que les bénévoles de la bibliothèque actuelle, tout en intégrant les attentes des habitantes et habitants de Saint-Aubin.

Véritable outil de gouvernance et de pilotage des politiques culturelles, il dresse un diagnostic du fonctionnement existant et définit les grandes orientations de la future médiathèque. L'ambition est de faire de cet équipement un véritable lieu de vie, attractif et innovant. Cette nouvelle bibliothèque a vocation à devenir un point central de la vie sociale, où les habitants pourront se rencontrer, échanger et collaborer dans un cadre convivial et informel.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la présentation de Monsieur Pascal Coumailleau, 1er adjoint au Maire en charge de la culture et de la communication,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la MAJORITÉ des voix (22 POUR, 1 CONTRE de Mme Jouault, 4 ABSTENTION de M Orain, M Donval, Mme Quenach de Quivillic et son pouvoir), décide de :
. **ADOPTER** le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) 2026 tel que présenté en annexe.

Le Secrétaire de séance
M Emmanuel PERAN

La Maire
Mme Anne-Laure DUVAL